DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE COMMUNE DE CORDEMAIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté – Egalité -Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

Le SAMEDI 2 AVRIL 2022 À 09H00 SALLE JEAN DOUCET - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du dernier procès-verbal du 5 mars 2022

AFFAIRES GENERALES:

- Acquisition d'une parcelle à "la Joncherais"
- Culture : adhésion au réseau "Le Chainon"

FINANCES:

- LOP « LOCATIF AUX PARTICULIERS » Compte administratif et Compte de gestion 2021
- LOP " LOCATION AUX PARTICULIERS" Reprise et affectation définitive du résultat 2021
 - LOP " LOCATION AUX PARTICULIERS" Budget annexe 2022
 - VILLE Compte administratif et Compte de gestion 2021
 - VILLE Reprise et affectation définitive du résultat 2021
 - Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2022-2026
 - Attribution des subventions 2022
 - Attribution des subventions au Centre Communal d'Action Sociale
 - Taux de contributions directes 2022
 - Tarifs communaux 2022
 - PVS Tarifs du restaurant scolaire
 - PVS Montant des frais de fonctionnement des écoles publiques
 - PVS Montant des frais de fonctionnement des écoles privées hors Cordemais
 - PVS Ecole privée Saint Anne Attribution d'un forfait communal
 - PVS Montant attribué aux bons de fournitures scolaires
 - Versement d'une subvention exceptionnelle aux victimes du conflit en Ukraine
 - Etat récapitulatif des indemnités des élus 2022
 - VILLE Adoption du budget primitif M14 de l'année 2022

RESSOURCES HUMAINES:

- Tableau des effectifs
 - > Point sur les commissions communales
 - > Point sur les décisions du Maire
 - Point sur les dossiers communautaires
 - Questions diverses